



## Travaux de reprofilage de rives et de réparation de chaussée sur la RD 107 (entre Courcelette et la limite du Pas-de-Calais) et la RD 50 (entre Miraumont et la limite du Pas-de-Calais)

Amiens, le lundi 17 mai 2021

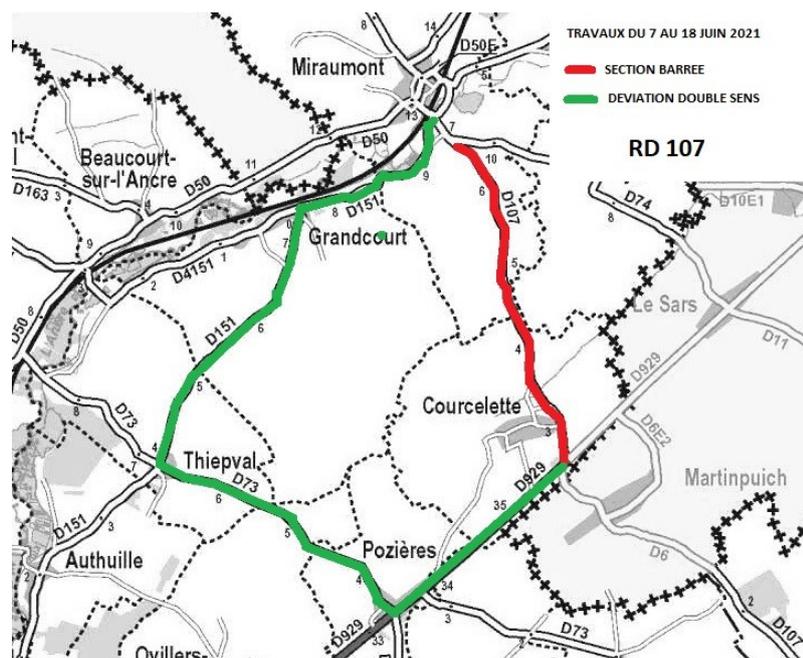
**Afin d'assurer la sécurité des usagers et le bon état du patrimoine routier départemental, le Conseil départemental va procéder à la réalisation des travaux de reprofilage des rives de chaussée et de purges de chaussée sur les RD 107 et RD 50.**

### Des travaux du lundi 7 juin au mercredi 30 juin 2021

Les travaux de reprofilage des rives de chaussée, effectués sur la RD107 hors agglomération sur les sections Courcelette / Miraumont et Miraumont / limite du Pas-de-Calais et sur la RD 50 hors agglomération sur la section Miraumont / limite du Pas-de-Calais seront réalisés sous déviation de circulation.

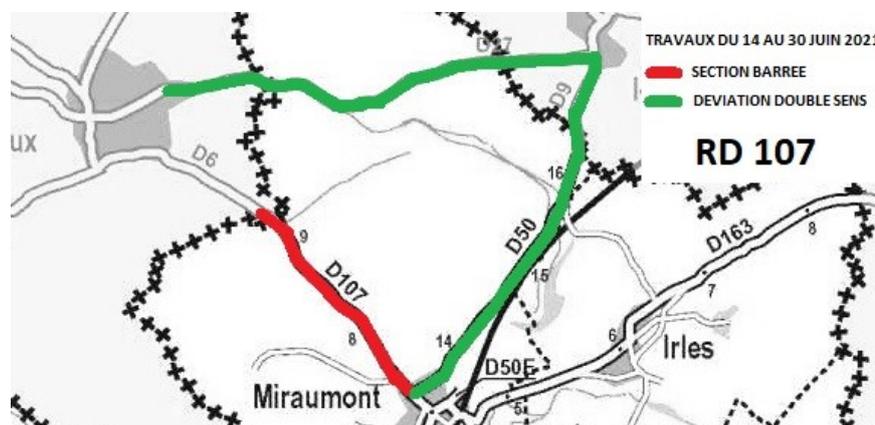
#### - Section 1 : RD 107 entre Courcelette et Miraumont

Ces travaux correspondent à la phase 1 des travaux de reprofilage. Ils seront réalisés **du 7 au 18 juin 2021**. Le tronçon sera fermé à la circulation des véhicules et une déviation sera mise en place via les RD 929, RD 73 et RD 151 :



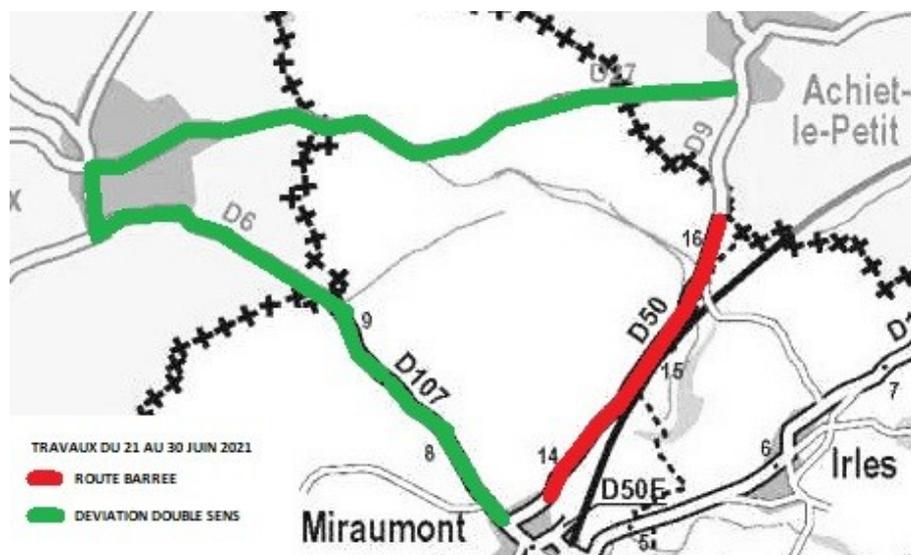
## - Section 2 : RD 107 entre Miraumont et la limite du Pas-de-Calais

Ces travaux correspondent à la phase 2 des travaux de reprofilage. Ils seront réalisés **du 14 au 21 juin 2021**. Le tronçon sera fermé à la circulation des véhicules et une déviation sera mise en place via les RD 50, RD 9 (Dpt 62) et RD 27 (Dpt 62).



## - Section 3 : RD 50 entre Miraumont et la limite du Pas-de-Calais

Ces travaux correspondent à la phase 3 des travaux de reprofilage. Ils seront réalisés **du 21 au 30 juin 2021**. Le tronçon sera fermé à la circulation des véhicules et une déviation sera mise en place via les RD 107, RD 6 (Dpt 62) et RD 27 (Dpt 62).



À noter, les travaux de purges de chaussée effectués sur la RD 107, dans Miraumont, seront réalisés **du 7 au 14 juin 2021** avec mise en place de d'une déviation intra-muros.

**Ces travaux, intégralement financés par le Département, s'élèvent à 322 000 €.**

Invitant les usagers de la route à respecter la déviation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les rappelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

## CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](http://somme.fr/presse)